

forma, de concert avec ces Américains et quelques-uns de ses amis de la province de Québec, une compagnie pour exécuter cette entreprise. Mais comme la session de 1872 approchait, il devint évident que l'admission de personnes intéressées dans le Pacifique Américain, dans le contrat pour la construction du Pacifique Canadien, ne plaisait pas au peuple, et le parlement paraissant partager ce sentiment, le gouvernement annonça à Sir *Hugh Allan* qu'il n'accepterait aucune proposition émanant d'une compagnie américaine.

Sur cet avis, Sir *Hugh Allan* paraît s'être occupé de l'organisation d'une compagnie purement canadienne, et il donna au gouvernement les assurances les plus positives qu'il n'avait plus rien à faire avec ses amis américains.

Sur ces entrefaites, il s'était formé à Toronto une autre compagnie dite "la Compagnie Interocéanique," dont le président était le sénateur *Macpherson*, homme d'une grande réputation et d'un caractère élevé.

Durant la session suivante—c'est-à-dire au printemps de 1872—les deux compagnies, "l'Interocéanique" et "le Pacifique du Canada," comme se nommait alors celle de Sir *Hugh Allan*, obtinrent des chartes d'incorporation, et en même temps il fut passé un acte du parlement qui autorisait le gouvernement à conclure un contrat avec l'une ou l'autre de ces compagnies, ou avec les deux fusionnées, ou, s'il le jugeait convenable, à octroyer une charte royale à une compagnie nouvelle et tout-à-fait distincte, dans le cas où il serait impossible d'en venir à un arrangement avec celles qui existaient déjà.

Les conditions que le gouvernement avait le pouvoir d'accorder à la compagnie qui prendrait le contrat avaient été déterminées dans le dernier parlement, et doivent avoir été transmises à Votre Seigneurie par mon prédécesseur, Lord *Lisgar*, qui à cette époque remplissait encore les fonctions de gouverneur-général ; mais il sera à propos de mentionner que les principales concessions se composaient d'un octroi, à certaines conditions, de 50,000,000 d'acres de terre situés des deux côtés de la ligne, et d'un subside de \$30,000,000 (£6,000,000 sterling). Le gouvernement impérial garantissait sur cette somme l'intérêt de £2,250,000 qui, par le virement de l'emprunt des fortifications au même compte, furent portés définitivement à £3,800,000.

La session se termina le 14 juin. Le parlement fut dissous le 8 juillet. Le 25 juin j'arrivai en ce pays, et j'eus une connaissance personnelle de plusieurs des faits que je vais maintenant relater.

Du 15 juillet au 12 octobre eurent lieu les élections. Aussitôt qu'elles furent terminées Sir *John Macdonald* revint à Ottawa, et le chemin de fer Canadien du Pacifique devint un fréquent sujet de conversation entre nous. Mon gouvernement n'a jamais paru favorable à l'idée de donner le contrat à l'une ou l'autre des compagnies rivales qui se disputaient alors la préférence. Dans la compagnie du sénateur *Macpherson*, les intérêts d'Ontario étaient très-fortement représentés ; et dans celle de Sir *Hugh Allan*, les intérêts de Québec prédominaient. L'entreprise projetée devait évidemment grever les ressources du pays de taxes portées à leurs dernières limites. Pour cette raison, Sir *John* prétendait qu'il ne fallait pas exclure les Canadiens qui désiraient aider à l'entreprise, et que l'on devait travailler à opérer une fusion des deux compagnies, comme il y était pourvu par leurs actes d'incorporation et par l'acte du parlement. Je ne désire pas parler des négociations compliquées et quelque peu obscures qui eurent alors lieu entre M. *Macpherson* et sir *Hugh Allan*, à l'instance de mon gouvernement.

No. 2. } Elles sont suffisamment exposées dans le *livre bleu* qui accompagne la présente et que j'ai marqué pour les besoins de la consultation. Il suffit de dire que, malgré les efforts de Sir *John Macdonald*, pour amener une entente entre les parties, les négociations n'ont pas du tout réussi, surtout, comme l'une d'elles l'allègue, parce que sir *Hugh Allan* n'avait pas réellement brisé avec les Américains, et, suivant l'autre, parce que M. *Macpherson* ne voulait pas reconnaître les prétentions de sir *Hugh Allan* à la présidence, prétentions que mon gouvernement était disposé à admettre, en considération, disait-il, non-seulement de la position influente qu'il occupait dans la province de Québec, mais parce que c'était le premier Canadien qui s'était occupé de l'entreprise.